

Le, 6 septembre 2016

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 6 septembre 2016 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents : M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Francine Couette, Mme Marlène Bourgault, MM. Clermont Pelletier, Simon Pelletier Luc Paris et Jean-René Boucher tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

- Rés. 2016-139 **ACCEPTATION ORDRE DU JOUR**
Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.
- Rés. 2016-140 **ACCEPTATION PROCÈS-VERBAL**
Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} août 2016 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et le directeur général, lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.
- PÉRIODE DE QUESTIONS**
Des interrogations sur la possibilité que de l'aide gouvernementale soit accordée pour la mise en place des installations septiques pour les propriétaires demeurant hors réseau. La problématique du contrôle des chiens qui accompagnent leurs propriétaires sur les trottoirs.
- Rés 2016-141 **RÈGLEMENT 2016-322 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**
Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que le règlement 2016-322 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus révisé de la municipalité de St-Pamphile soit par la présente accepté.
- Rés. 2016-142 **RÈGLEMENT 2016-323 - CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-PAMPHILE**
Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que le règlement 2016-323 établissant le code d'éthique des employés de la municipalité soit par la présente accepté.
- Rés. 2016-143 **PROJET DE LOI # 106-POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030**
Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la municipalité accorde son appui inconditionnel à la FQM dans ses démarches auprès du Gouvernement Provincial pour que le projet de loi 106 « Loi concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives » soit amendé afin de respecter les compétences des municipalités locales et régionales.
- Rés. 2016-144 **DEPOT PLAN D'INTERVENTION MAMOT**
Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'on autorise la firme WSP Canada inc à déposer pour acceptation au MAMOT le plan d'intervention qui a été préparé par ceux-ci pour répondre aux normes du programme TECQ 2014-2018.
- Rés. 2016-145 **CONTRAT POUR VENTE DE TERRAIN STEEVE DUVAL.**
Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que le maire et le directeur général soient autorisés à signer les documents requis à la conclusion du contrat de vente en faveur de M. Steeve Duval le tout faisant suite à l'adjudication par la municipalité pour défaut de paiement des taxes d'une partie du lot 26C rang A Canton de Dionne survenue le 25 août 2015.
- Rés.2016-146 **OFFRE DE SERVICES D'ÉVALUATEUR**
Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'on retienne les services de la firme SERVITECH au coût de 8 400,00+ taxes pour la réalisation d'une évaluation aux fins d'assurance pour 10 bâtiments municipaux.
- Rés. 2016-147 **AJUSTEMENT DES HORAIRES ARÉNA**
Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que dans le but recherché d'une

efficience optimale de la main d'œuvre en fonction des activités de l'aréna nous procédions à des ajustements des horaires de travail des employés.

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2016-320

Monsieur, le conseiller Luc Paris donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement sur les permis et certificats s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Pamphile et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet*.

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-315

Madame, la conseillère Francine Couette donne avis par les présentes, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement du plan d'urbanisme. Ce règlement a pour effet de réviser le plan d'urbanisme numéro 189 dans le cadre d'une révision quinquennale de la réglementation d'urbanisme et en conformité le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet*.

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2016-316

Monsieur, le conseiller Clermont Pelletier donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement de zonage. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de zonage s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Pamphile et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet*.

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2016-318

Monsieur, le conseiller Luc Paris donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement de construction. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de construction s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Pamphile et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet*.

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO 2016-319

Monsieur, le conseiller Simon Pelletier donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement sur les dérogations mineures. Ce règlement a pour effet d'établir les dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure ainsi que les conditions d'émission s'appliquant à une dérogation mineure sur le territoire de la municipalité de Saint-Pamphile.

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2016-317

Madame, la conseillère Marlène Bourgault donne avis par les présentes, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement de lotissement. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de lotissement s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Pamphile et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet*.

Rés. 2016-149

ETAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 30 août 2016 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois d'août 2016 au montant de 250 992.53\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir. gén.

Rés. 2016-150

TOURNOI DE GOLF DES CAMIONNEURS

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'on offre des objets promotionnels d'une valeur approximative de 50,00 lors du tournoi des camionneurs le 17 septembre 2016.

Rés.2016-151

TOURNOI DE GOLF DES FERMÈRES.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on offre des objets promotionnels d'une valeur approximative de 50,00 pour le tournoi de golf des Fermières pour la prochaine année puisque l'édition 2016 est déjà passée.

Rés. 2016-152

COMMANDITE HAVRE DES FEMMES

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que l'on accepte de verser une contribution de 20,00 à l'organisme « Le Havre des Femmes » pour l'organisation de la fête de Noël.

Rés. 2016-153

PROMOTION BAC BLEU- REGIE GESTION DES DÉCHETS

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que l'on adhère à la suggestion de la Régie intermunicipale de gestion des Déchets de l'Islet-Sud qui ferait la promotion de l'achat d'un 2^{ième} bac bleu à ceux qui le désirent à moitié du prix coûtant, l'autre partie étant assumée par chacune des municipalités.

Rés. 2016-154

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que la présente assemblée soit close.

Mario Leblanc, maire

Richard Pelletier, directeur général